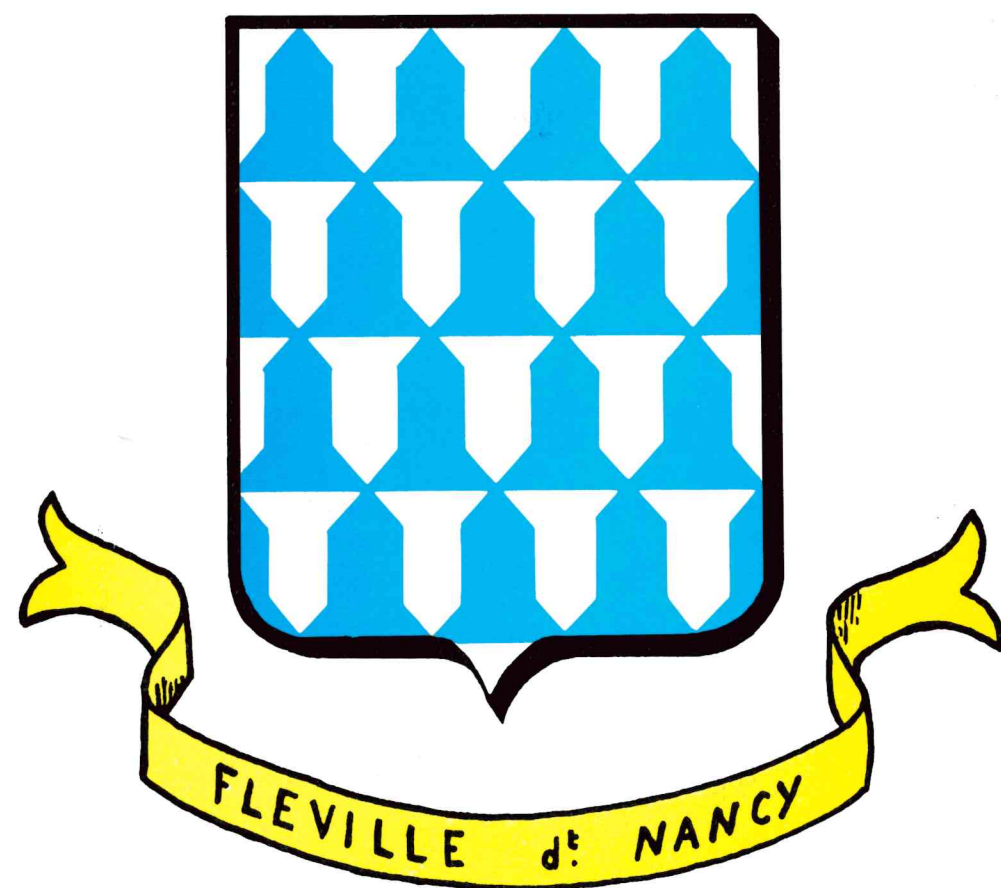




FLEVILLE-devant-NANCY

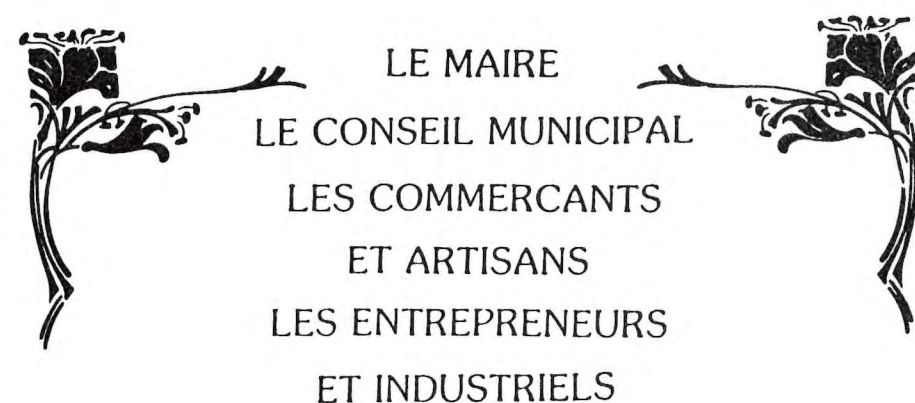
BULLETIN MUNICIPAL N° 48



FEVRIER 1989

SOMMAIRE

. Editorial du Maire	1
. Etat Civil	2 - 3
. Administration Municipale	4
. Informations	5
. Renseignements utiles	6 - 7
. Echos des Conseils Municipaux	8 - 12
. Echos de la Cité	14 - 19
. Les inondations de juin reconnues "Catastrophes Naturelles"	20 - 21
. L'Urbanisme	22 - 25
. Répartition des Dépenses d'Investissement	26
. Les Travaux	27 - 29
. Les Relations Publiques	30 - 32
. Les Fêtes et Animations	33
. L'Environnement	34 - 35
. L'Environnement (Bilan 1983-1989)	36 - 37
. Les Finances	38 - 42
. Les Ecoles	44 - 48
. Les Sports	49
. La Bibliothèque	50
. Le Mille Club	51
. Le Centre Communal d'Action Sociale	52 - 53
. Le Club des Aînés	54
. 1789 : Le Cahier de Doléances de Fléville	56 - 59
. Fléville Loisirs	60 - 61
. La Manonchante	62
. L'Association Familiale	63 - 65
. Association pour la Promotion et la Gestion de la	
. Restauration Collective à Fléville	66
. A.S. Fléville Handball	67
. Page détente	68



vous présentent leurs meilleurs vœux



pour la nouvelle année



Notre couverture : FLEVILLE en Hiver par D. AUBRY

D.A.N. Reprographie

Rédaction - Diffusion
Commission des Relations Publiques
Dépôt légal n° 215



EDITORIAL DU MAIRE

Ce n° 48 est peut-être le dernier d'une série qui, pendant six ans, a voulu être le reflet de l'activité de notre Commune, aussi je voudrais comme vous le verrez plus en détail dans les pages suivantes qu'il soit le bilan de mandat de l'équipe municipale actuelle. Bien sûr, tout n'a pas été parfait et nous aurions aimé faire plus.

Je crois que chacun d'entre-nous doit avoir conscience que si nous ne voulons pas mettre en péril les finances communales, il faut avoir la sagesse et la patience de voir "pousser" ce que nous avons semé depuis 6 ans : le remplissage de notre zone industrielle et là, je crois que le pari que nous avions engagé est en train de porter ses fruits et le bilan dans les prochaines années devrait, avec le produit de la taxe professionnelle, permettre de ne pas voir augmenter plus que l'inflation le montant des impôts locaux.

Bilan positif, car à notre grande satisfaction, l'ensemble du programme prévu a été réalisé, même au-delà, car les écoles primaires et maternelles, équipement de la cantine et préau sont ou seront opérationnels à la rentrée 1989 et dans ce domaine, l'effort financier du contribuable sera près de 8 millions, couverts seulement à hauteur de 2,6 millions de subventions et l'ensemble des investissements durant 6 ans aura été de 15 millions, subventions comprises.

Autre bonne nouvelle : le recours que nous avons engagé après le rejet de notre demande de constatation de l'état de catastrophe naturelle, suite aux violents orages du mois de juin, a abouti, et l'arrêté interministériel a été publié au journal officiel. Je tiens donc à remercier les services du District Urbain pour l'aide qu'ils nous ont apportée dans la constitution de ce dossier.

Laissant la place aux responsables de Commissions que je remercie vivement pour le travail accompli pendant la durée de leur mandat, je souhaite à chacune et à chacun, mes vœux les meilleurs pour la nouvelle année.

Jean LE BRASSEUR